

Référentiel Qualification

Date d'application :
23 juin 2011



Piscines
à usage collectif

Piscines
3

Sommaire

Préambule	4
Exigences de certificats de capacité	4
(a) pour les secteurs 31, 32, 33, 34, 35, 39.....	4
(b) pour les secteurs 36a, 36b (à l'exclusion de la 365), 37.....	4
(c) pour le secteur 38.....	4
Qualification probatoire	4
Dispositions particulières	4
Qualifications	5
31 Piscine & Bassin extérieurs.....	5
310 Plan d'eau ≤ 200 m ²	5
311 Plan d'eau ≤ 500 m ²	5
312 Plan d'eau > 500 m ²	5
Production de certificats de capacité.....	5
32 Piscine Couverte.....	6
320 Plan d'eau ≤ 200 m ²	6
321 Plan d'eau ≤ 500 m ²	6
322 Plan d'eau > 500 m ²	6
Production de certificats de capacité.....	6
33 Piscine Découvrable.....	7
330 Plan d'eau ≤ 200 m ²	7
331 Plan d'eau ≤ 500 m ²	7
332 Plan d'eau > 500 m ²	7
Production de certificats de capacité.....	7
34 Bassin non traditionnel.....	8
Structure Inox.....	8
340 Structure Inox - Plan d'eau ≤ 200 m ²	8
341 Structure Inox - Plan d'eau ≤ 500 m ²	8
342 Structure Inox - Plan d'eau > 500 m ²	8

Structure Pvc, Résine, Bois.....	8
343 Structure Pvc, Résine, Bois - Plan d'eau ≤ 200 m ²	8
344 Structure Pvc, Résine, Bois - Plan d'eau ≤ 500 m ²	8
345 Structure Pvc, Résine, Bois - Plan d'eau > 500 m ²	8
Production de certificats de capacité.....	8
35 Transformation Piscine extérieure en Piscine Couverte	9
350 Plan d'eau ≤ 200 m ²	9
351 Plan d'eau ≤ 500 m ²	9
352 Plan d'eau > 500 m ²	9
Production de certificats de capacité.....	9
36a Equipements Techniques.....	10
360 Filtration & stérilisation de l'eau - Plan d'eau ≤ 200 m ²	10
361 Filtration & stérilisation de l'eau - Plan d'eau ≤ 500 m ²	10
362 Filtration & stérilisation de l'eau - Plan d'eau > 500 m ²	10
Production de certificats de capacité.....	10
36b Equipements Spécifiques	11
363 Filtres, Pompes, Canalisations, Tuyauteries	11
364 Murs, Ailerons & Planchers Mobiles.....	11
365 Machines à vagues	11
366 Cascades, Fontaines, Jeux d'eau, Jeux de lumière et sonorisation	11
367 Pontons flottants.....	11
Production de certificats de capacité.....	11
37 Chauffage Ventilation	12
370 Plan d'eau ≤ 200 m ²	12
371 Plan d'eau ≤ 500 m ²	12
372 Plan d'eau > 500 m ²	12
Production de certificats de capacité.....	12
38 Gestion Piscine à usage collectif	13
380 Exploitation Animation	13
Production de certificats de capacité.....	13
39 Réhabilitation	14
390 Rénovation Courante.....	14
391 Restructuration Complexe	14
Production de certificats de capacité.....	14
Exploitation Technique.....	14
Annotations "compétence, savoir-faire"	15

31 Piscine & Bassin extérieurs

Ouvrage destiné à l'activité aquatique de loisirs, d'apprentissage ou de compétition.

310 Plan d'eau ≤ 200 m²

311 Plan d'eau ≤ 500 m²

312 Plan d'eau > 500 m²

Compétence, savoir-faire

- Disposer d'un personnel d'encadrement, d'exécution, de coordination des travaux.
- Disposer de moyens d'études techniques internes (2) ou externes adaptés à la qualification demandée.

Production de certificats de capacité

Le candidat à la qualification doit produire un nombre de certificats de capacité, signés par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre, concernant des réalisations dans l'activité concernée :

Nomenclature	Nbre	Nbre Dom-Com	Complément
310*	1	1	descriptif + 1 photo
311*	1	1	descriptif + 1 photo
312*	1	1	descriptif + 1 photo

* L'entreprise doit remplir les conditions du paragraphe (a) "Exigences de certificats de capacité".



Pour la durée de validité du certificat de capacité présenté, l'année de réalisation des ouvrages, se reporter au chapitre "Exigences de certificats de capacité".

32 Piscine Couverte

Ouvrage destiné à l'activité aquatique de loisirs, d'apprentissage ou de compétition.

Il peut recevoir des spectateurs ou visiteurs non baigneurs.

320 Plan d'eau ≤ 200 m²

321 Plan d'eau ≤ 500 m²

322 Plan d'eau > 500 m²

Compétence, savoir-faire

- Disposer d'un personnel d'encadrement, d'exécution, de coordination des travaux.
- Disposer de moyens d'études techniques internes (3) ou externes adaptés à la qualification demandée.

Production de certificats de capacité

Le candidat à la qualification doit produire un nombre de certificats de capacité, signés par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre, concernant des réalisations dans l'activité concernée :

Nomenclature	Nbre	Nbre Dom-Com	Complément
320*	1	1	descriptif + 1 photo
321*	1	1	descriptif + 1 photo
322*	1	1	descriptif + 1 photo

* L'entreprise doit remplir les conditions du paragraphe (a) "Exigences de certificats de capacité".

Nota : le secteur Piscine Couverte (32) entraîne le secteur Piscine & Bassin extérieurs (31) ; les qualifications 320, 321, 322 entraînent les qualifications 310, 311, 312.



Pour la durée de validité du certificat de capacité présenté, l'année de réalisation des ouvrages, se reporter au chapitre "Exigences de certificats de capacité".

33 Piscine Découvrable

Ouvrage à structure découvrable permettant une utilisation tous temps (extérieur en été, couverte en hiver) sur la base de procédés constructifs spécifiques à l'entreprise ou pouvant faire l'objet d'études propres à chaque projet.

Ces ouvrages sont destinés à l'activité aquatique de loisirs, d'apprentissage ou de compétition, et peuvent recevoir des visiteurs ou spectateurs non baigneurs utilisant des installations annexes (gradins, bar, caféteria, restaurant, club de remise en forme, etc.) en liaison avec l'ouvrage principal.

330 Plan d'eau $\leq 200 \text{ m}^2$

331 Plan d'eau $\leq 500 \text{ m}^2$

332 Plan d'eau $> 500 \text{ m}^2$

Compétence, savoir-faire

- Disposer d'un personnel d'encadrement, d'exécution, de coordination des travaux.
- Disposer de moyens d'études techniques internes (3) ou externes adaptés à la qualification demandée.

Production de certificats de capacité

Le candidat à la qualification doit produire un nombre de certificats de capacité, signés par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre, concernant des réalisations dans l'activité concernée :

Nomenclature	Nbre	Nbre Dom-Com	Complément
330*	1	1	descriptif + 1 photo
331*	1	1	descriptif + 1 photo
332*	1	1	descriptif + 1 photo

* L'entreprise doit remplir les conditions du paragraphe (a) "Exigences de certificats de capacité".

Nota : le secteur Piscine Découvrable (33) entraîne le secteur Piscine & Bassin extérieurs (31) : les qualifications 330, 331, 332 entraînent les qualifications 310, 311, 312.

Pour la durée de validité du certificat de capacité présenté, l'année de réalisation des ouvrages, se reporter au chapitre "Exigences de certificats de capacité".

34 Bassin non traditionnel

Structure Inox

340 Structure Inox
Plan d'eau $\leq 200 \text{ m}^2$

341 Structure Inox
Plan d'eau $\leq 500 \text{ m}^2$

342 Structure Inox
Plan d'eau $> 500 \text{ m}^2$

Structure Pvc, Résine, Bois

343 Structure Pvc, Résine, Bois
Plan d'eau $\leq 200 \text{ m}^2$

344 Structure Pvc, Résine, Bois
Plan d'eau $\leq 500 \text{ m}^2$

345 Structure Pvc, Résine, Bois
Plan d'eau $> 500 \text{ m}^2$

Compétence, savoir-faire

- Disposer d'un personnel d'encadrement, d'exécution, de coordination des travaux.
- Disposer de moyens d'études techniques internes (2) ou externes adaptés à la qualification demandée.

Production de certificats de capacité

Le candidat à la qualification doit produire un nombre de certificats de capacité, signés par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre, concernant des réalisations dans l'activité concernée :

Nomenclature	Nbre	Nbre Dom-Com	Complément
340*	1	1	descriptif + 1 photo
341*	1	1	descriptif + 1 photo
342*	1	1	descriptif + 1 photo
343*	1	1	descriptif + 1 photo
344*	1	1	descriptif + 1 photo
345*	1	1	descriptif + 1 photo

* L'entreprise doit remplir les conditions du paragraphe (a) "Exigences de certificats de capacité".



Pour la durée de validité du certificat de capacité présenté, l'année de réalisation des ouvrages, se reporter au chapitre "Exigences de certificats de capacité".

35 Transformation Piscine extérieure en Piscine Couverte

Couverture de piscines extérieure à l'aide de structures fixes ou découvrables.

350 Plan d'eau ≤ 200 m²

351 Plan d'eau ≤ 500 m²

352 Plan d'eau > 500 m²

Compétence, savoir-faire

- Disposer d'un personnel d'encadrement, d'exécution, de coordination des travaux.
- Disposer de moyens d'études techniques internes (3) ou externes adaptés à la qualification demandée.

Production de certificats de capacité

Le candidat à la qualification doit produire un nombre de certificats de capacité, signés par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre, concernant des réalisations dans l'activité concernée :

Nomenclature	Nbre	Nbre Dom-Com	Complément
350*	1	1	descriptif + 1 photo
351*	1	1	descriptif + 1 photo
352*	1	1	descriptif + 1 photo

* L'entreprise doit remplir les conditions du paragraphe (a) "Exigences de certificats de capacité".



Pour la durée de validité du certificat de capacité présenté, l'année de réalisation des ouvrages, se reporter au chapitre "Exigences de certificats de capacité".

36a Equipements Techniques

Mise en œuvre d'une filtration et d'une stérilisation de l'eau des bassins.

360 Filtration & stérilisation de l'eau Plan d'eau ≤ 200 m²

361 Filtration & stérilisation de l'eau Plan d'eau ≤ 500 m²

362 Filtration & stérilisation de l'eau Plan d'eau > 500 m²

Compétence, savoir-faire

- Disposer d'un personnel d'encadrement, d'exécution, de coordination des travaux.
- Disposer de moyens d'études techniques internes (2) ou externes adaptés à la qualification demandée.

Production de certificats de capacité

Le candidat à la qualification doit produire un nombre de certificats de capacité, signés par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre, concernant des réalisations dans l'activité concernée :

Nomenclature	Nbre	Nbre Dom-Com	Complément
360*	3	1	descriptif + 1 photo
361*	3	1	descriptif + 1 photo
362*	3	1	descriptif + 1 photo

* L'entreprise doit remplir les conditions du paragraphe (b) "Exigences de certificats de capacité".



Pour la durée de validité du certificat de capacité présenté, l'année de réalisation des ouvrages, se reporter au chapitre "Exigences de certificats de capacité".

36b Equipements Spécifiques

Mise en œuvre de ces matériels destinés au fonctionnement technique (filtres, pompes, etc.) ou d'animation de la piscine (murs mobiles, machines à vagues, etc.).

363 Filtres, Pompes, Canalisations, Tuyauteries

364 Murs, Ailerons & Planchers Mobiles

365 Machines à vagues

366 Cascades, Fontaines, Jeux d'eau, Jeux de lumière et sonorisation

367 Pontons flottants

Compétence, savoir-faire

- Disposer d'un personnel d'encadrement, d'exécution, de coordination des travaux.
- Disposer de moyens d'études techniques internes (I) ou externes adaptés à la qualification demandée.

Production de certificats de capacité

Le candidat à la qualification doit produire un nombre de certificats de capacité, signés par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre, concernant des réalisations dans l'activité concernée :

Nomenclature	Nbre	Nbre Dom-Com	Complément
363*	3	1	descriptif + 1 photo
364*	3	1	descriptif + 1 photo
365**	1	1	descriptif + 1 photo
366*	3	1	descriptif + 1 photo
367*	3	1	descriptif + 1 photo

* L'entreprise doit remplir les conditions du paragraphe (b) "Exigences de certificats de capacité".

** L'entreprise doit remplir les conditions du paragraphe (a) "Exigences de certificats de capacité".

Pour la durée de validité du certificat de capacité présenté, l'année de réalisation des ouvrages, se reporter au chapitre "Exigences de certificats de capacité".

37 Chauffage Ventilation

Mise en œuvre de systèmes de chauffage de l'eau et de l'air, ainsi que de déshumidification de l'air d'une piscine couverte.

370 Plan d'eau $\leq 200 \text{ m}^2$

371 Plan d'eau $\leq 500 \text{ m}^2$

372 Plan d'eau $> 500 \text{ m}^2$

Compétence, savoir-faire

- Disposer d'un personnel d'encadrement, d'exécution, de coordination des travaux.
- Disposer de moyens d'études techniques internes (2) ou externes adaptés à la qualification demandée.

Production de certificats de capacité

Le candidat à la qualification doit produire un nombre de certificats de capacité, signés par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre, concernant des réalisations dans l'activité concernée :

Nomenclature	Nbre	Nbre Dom-Com	Complément
370*	3	1	descriptif + 1 photo
371*	3	1	descriptif + 1 photo
372*	3	1	descriptif + 1 photo

* L'entreprise doit remplir les conditions du paragraphe (b) "Exigences de certificats de capacité".



Pour la durée de validité du certificat de capacité présenté, l'année de réalisation des ouvrages, se reporter au chapitre "Exigences de certificats de capacité".

38 Gestion Piscine à usage collectif

380 Exploitation Animation

La gestion et/ou l'animation des piscines à usage collectif.

Compétence, savoir-faire

Dans le cadre d'une délégation publique ou privée assurer la gestion technique et ou l'animation des piscines collectives.

- Disposer d'un personnel d'encadrement, d'exécution, de coordination des travaux.
- Disposer de moyens d'études techniques internes (I) ou externes adaptées à la qualification demandée.

Production de certificats de capacité

Le candidat à la qualification doit produire un nombre de certificats de capacité, signés par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre, concernant des réalisations dans l'activité concernée :

Nomenclature	Nbre	Nbre Dom-Com	Complément
380*	3	1	descriptif

* L'entreprise doit remplir les conditions du paragraphe (c) "Exigences de certificats de capacité".



Pour la durée de validité du certificat de capacité présenté, l'année de réalisation des ouvrages, se reporter au chapitre "Exigences de certificats de capacité".

39 Réhabilitation

390 Rénovation Courante

Rénovation de bâtiments ou parties de bâtiments existants sans remaniement des structures.

Compétence, savoir-faire

- Disposer d'un personnel d'encadrement, d'exécution, de coordination des travaux.
- Disposer de moyens d'études techniques internes (2) ou externes adaptés à la qualification demandée.

Production de certificats de capacité

Le candidat à la qualification doit produire un nombre de certificats de capacité, signés par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre, concernant des réalisations dans l'activité concernée :

Nomenclature	Nbre	Nbre Dom-Com	Complément
390*	2	1	descriptif + 1 photo
391*	2	1	descriptif + 1 photo

* L'entreprise doit remplir les conditions du paragraphe (a) "Exigences de certificats de capacité".

Nota : la qualification Restructuration Complexe (391) entraîne la qualification Rénovation Courante (390).

391 Restructuration Complexe

Restructuration de tout ou partie de bâtiments, des revêtements, des bassins et des équipements techniques avec remaniement des structures.

Compétence, savoir-faire

- Disposer d'un personnel d'encadrement, d'exécution, de coordination des travaux.
- Disposer de moyens d'études techniques internes (3) ou externes adaptés à la qualification demandée.



Pour la durée de validité du certificat de capacité présenté, l'année de réalisation des ouvrages, se reporter au chapitre "Exigences de certificats de capacité".



Exploitation technique

Se reporter au référentiel "Maintenance".

Annotations “compétence, savoir-faire”

- (1) Les moyens d'études techniques de l'entreprise comprennent au moins un technicien ayant 2 ans d'expérience dans la profession et l'activité concernée. Cette personne peut être le chef d'entreprise.
- (2) Les moyens d'études techniques de l'entreprise comprennent au moins un ingénieur ayant 2 ans d'expérience dans la profession et l'activité concernée. Cette personne peut être le chef d'entreprise.
- (3) Les moyens d'études techniques de l'entreprise doivent comprendre au moins deux ingénieurs ayant 2 ans d'expérience dans la profession et l'activité concernée. Une de ces personnes peut être le chef d'entreprise.

